



Taux actuels de **d'émaciation** : 4.5% **retard de croissance** : 34% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 18%

Source : Gouvernement béninois (MICS, 2014)

Bons résultats

- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- Bénin : ce pays a mis en place un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Bénin : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2017.
- Le pays a pleinement consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Bénin : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire et a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 95% des enfants en 2015.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (9.3% des dépenses publiques en 2016) se rapprochent des engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques), sans toutefois leur correspondre tout à fait.
- Bénin : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (3.4% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Bénin : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Bénin : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Bénin : ce pays n'a pas encore adopté de stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (13.9% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Bénin : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Bénin : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	9.3%	2016	11er
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	3.4%	2015	40e
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2016	34e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Bon	2013	2e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	84.8%	2014	12e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2016	21er ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Moyen	2014	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2006	29e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2017	33e ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	95%	2015	11er
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2010	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	75.5%	2015	29e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	13.9%	2015	41er
Visites médicales pour les femmes enceintes	82.8%	2014	34e ex aequo
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Modérée	2011-2015	18e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Non	2017	40e ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2016	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Lois			
Consécration du CICS ² dans le droit interne ²	Pleinement consacré	2016	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

^ Code international de commercialisation des substituts du lait maternel